



FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Nettoyage de sol - Détergents d'entretien

Wetrok Granufloor

Détergent d'entretien innovant, très mouillant et sans solvants
sous forme de granulaire





Wetrok Granufloor



Valeur pH (concentré): -

Ingrédients importants:

Tensioactifs, Parfums, Colorants,
Polycarboxylate

Recommandation de dosage:



1 stick pour 8 l d'eau



1 stick pour 30 l d'eau



1 stick pour 10 l d'eau

MÉTHODES
Finder



APPLICATION

- détergent d'entretien très mouillant et sans solvants
- pour le nettoyage d'entretien des revêtements de sol et surfaces lavables (PVC, pierres naturelles et artificielles, brique hollandaise, asphalte, linoléum, caoutchouc, etc.)

PROPRIÉTÉS

- pH neutre (en solution prête à l'emploi)
- nettoyant granulé préportionné et auto-mélangeur
- non moussant
- parfumé
- coloration verte
- biodégradable selon la norme OCDE 302b

BON À SAVOIR

- ne convient pas aux surfaces haute brillance

ATTENTION

- à dissoudre: verser le contenu du sachet dans un seau ou une autolaveuse et laisser fondre.
Ne pas fermer le baril/tank (formation de gaz)

RECOMMANDATIONS D'USAGE

Essuyage humide (manuel, seau)

Mouiller le chiffon avec la solution de nettoyage et bien essorer. Passer le chiffon humide sur la surface.

Lavage manuel, à un niveau

Éliminer les salissures non adhérentes (p. ex. essuyage antistatique/aspiration à sec). Imbiber un mop avec la solution de nettoyage, bien essorer ou utiliser un mop préhumidifié. Procéder au lavage manuel du revêtement de sol.

Récurage, à un niveau

Ajouter le nettoyant granulé à l'eau dans le réservoir d'eau claire. Éliminer les salissures éparses, procéder à l'essuyage anti-poussière/l'aspiration à sec de la poussière. Récurer en profondeur le revêtement de sol avec l'autolaveuse et un pad/une brosse adapté(e).

STOCKAGE

À conserver dans le bidon d'origine entre 15 °C et 25 °C et protéger des rayons du soleil. Fermer le bidon lorsqu'il n'est pas utilisé.

Durée de conservation (non ouverte): 48 Mois

Wetrok AG est en mesure de décliner toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation inappropriée. Respecter les recommandations spécifiques de nettoyage et d'entretien du fabricant de revêtement de sol.